

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

DIRECTION DE L'ORIENTATION
ET DES BOURSES

SOUS-DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES
EN CÔTE D'IVOIRE

BP V 151 ABIDJAN

Tél. : 27 20 32 32 50: Fax: 27 20 32 75 53

+225 01 01 48 51 51/07 04 09 08 49 / 05 96 24 67 67

E-mail : dbemesrs@yahoo.fr / Site: www.dob-mesrs.ci



15 JUIL. 2025

N/Réf. : 1768 MESRS/DOB/AS/7ann

**DOSSIERS A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE SECOURS
FINANCIERS EN CÔTE D'IVOIRE**

LA LISTE DES PIECES A FOURNIR

LA LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SECOURS FINANCIERS EST LA SUIVANTE :

- 1- LE FORMULAIRE DE DEMANDE (A RENSEIGNER EN LIGNE), A IMPRIMER ET A FAIRE SIGNER PAR LE DOYEN DE L'UFR OU LE DIRECTEUR DE L'ECOLE ;
- 2- LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU LA PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE OU LE RECEPISSE DE DEMANDE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE ;
- 3- LA PHOTOCOPIE DE L'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE ;
- 4- LA PHOTOCOPIE DE LA FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025 SUR LE SITE DU MESRS (OBLIGATOIRE) ET DE LA CARTE D'ETUDIANT 2024-2025 OU DU CERTIFICAT DE SCOLARITE 2024-2025.
- 5- LA PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE REUSSITE AU BACCALAUREAT ;
- 6- LE CERTIFICAT DE DECES DE(S) PARENT(S) POUR LES ORPHELINS ;
- 7- UN DOSSIER MEDICAL PRESENTE PAR LE SERVICE SOCIAL DE L'ETABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES ETUDIANTS HANDICAPES PHYSIQUES ;

- 8- LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU).
- 9- LES PHOTOCOPIES DES RELEVES DE NOTES DES ANNEES UNIVERSITAIRES 2023-2024 (*A PARTIR DE LA LICENCE 2*) ;
- 10- LE FORMULAIRE DE RAPPORT DE SUIVI POUR LES ETUDIANTS INSCRITS A PARTIR DE LA 2^{EME} ANNEE DE THESE 2024-2025 (A IMPRIMER SUR LE SITE ET A FAIRE SIGNER) ;

NOTA BENE :

- 8- LES ETUDIANTS BACHELIERS DE L'ANNEE 2024 PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ;
- 9- CHAQUE ETUDIANT EST INVITE A IMPRIMER **UNE FICHE D'ENGAGEMENT**, A RENSEIGNER, A SIGNER ET A JOINDRE A SON DOSSIER
- 10- LES ETUDIANTS SONT INVITES A PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS UTILES EN VUE DU RESPECT SCRUPULEUX DU CALENDRIER DE DEPOT DES DOSSIERS DE SECOURS FINANCIERS **AU TITRE DE L'ANNEE 2024-2025, PREVU DU VENDREDI 08 AOUT 2025 AU MERCREDI 20 AOUT 2025, DELAI DE RIGUEUR.** (AUCUNE PROROGATION N'EST ENVISAGEABLE) ;
- 11- LES ETUDIANTS D'ABIDJAN SONT INVITES A DEPOSER LEURS DOSSIERS **AU FOYER K DU CROU A1** (UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY DE COCODY) **OU AU CROU A2** (UNIVERSITE NANGUI ABROGOUA)
- 12- POUR LES ETUDIANTS DE L'INTERIEUR DU PAYS, LE DEPOT DES DOSSIERS SE FAIT AUPRES DES DIFFERENTS **CENTRES REGIONAUX DES OEUVRES UNIVERSITAIRES (CROU).**
- 13- CHAQUE PIECE CONSTITUTIVE DU DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSES D'ETUDES DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DE L'ORIGINAL.

